



SKF Schweizerischer Katholischer Frauenbund

Solidaritätsfonds für Mutter und Kind

hilft engagiert und schnell

Fonds de solidarité pour la mère et l'enfant (SOFO)

Kasernenplatz 1, Case postale 7854, 6000 Lucerne 7

Tél. 041 226 02 27, sofo@frauenbund.ch, www.frauenbund.ch

AIDE-MÉMOIRE pour le dépôt d'une demande d'aide financière auprès du Fonds de solidarité pour la mère et l'enfant (SOFO)

Le Fonds de solidarité (SOFO) accorde une aide financière à des femmes et à des familles se trouvant en difficulté financière à cause d'une grossesse, d'une naissance et/ou à cause de soins à leurs enfants en bas âge (jusqu'à 6 ans pour le plus jeune), et ceci indépendamment de l'état civil, de la confession ou de la nationalité des requérantes. En principe, les prestations d'aides accordées **sont uniques**.

Afin de pouvoir traiter les demandes en toute objectivité, nous devons connaître la situation des requérantes d'une manière complète et précise.

Pour la déposition d'une demande, les documents suivants sont requis :

Veillez s'il vous plaît **ne pas attacher** les documents avec des agrafes.

1. Le formulaire de demande d'aide financière de SOFO intégralement rempli
2. Un exposé claire et détaillé **de la situation d'urgence** de la requérante et une précision du motif de la demande, rédigés par un ou une assistant(e) social(e) (par exemple de la part d'un service social, d'un service de consultation, d'un service d'aide public ou privé, d'un service paroissial ou hospitalier, etc.) dans laquelle sont intégrés les points suivants:
 - a la situation familiale
 - b la situation professionnelle
 - c les conditions du logement
 - d quelle personne a la charge des enfants
 - e le problème actuel
 - f le montant souhaité et **pour quel but en détail** (p.ex. pour un trousseau de bébé, des meubles, des achats pour les enfants : une liste des articles souhaités avec des prix approximatifs)
3. Il est très indispensable d'y joindre à la demande:
 - a une copie du /des décompte(s) de salaire ou une copie du/des décompte(s) de la caisse de chômage ou un budget des prestations de l'aide sociale (selon le cas)
 - b - pour les étrangères : une copie du permis de séjour des membres de la famille de la requérante habitant dans le même ménage pour les étrangères
 - pour les suissesses dont les parents sont des suisses : un acte de naissance en original
 - pour les suissesses dont les parents ne sont pas des suisses: une copie de la carte d'identité ou du passeport
 - c un bulletin de versement (si possible) ou des coordonnées exactes du compte bancaire

Les dossiers **complets** seront traités dans un délai de quatre à cinq semaines par le comité de SOFO. La décision concernant votre demande vous sera communiquée par écrit.

Lucerne, 2017